

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 037/AOIR/PAK/CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019 POUR L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE NUMERIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS AU PORT AUTONOME DE KRIBI (2018 – 2022) .

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK) souhaite recruter un consultant ayant pour mission d'élaborer un Schéma Directeur Informatique Numérique et des Télécommunications au Port Autonome de Kribi (2018 – 2022). L'objectif général est d'évaluer les besoins métiers actuels et futurs et proposer un cadre moderne de gestion informatisée des activités du PAK, aligné sur ses orientations stratégiques.

2. Consistance des prestation

Les prestations consisteront entre autres en :

- La réalisation d'un audit du système d'information et des solutions de télécommunication en leur état actuel ;

- La réalisation d'une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques ;
- L'identification et la formalisation des besoins actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant ;
- La définition des axes principaux de la stratégie en matière de management du système d'informatisation et de modernisation des activités du PAK ;
- La définition de la cible organisationnelle optimale ;
- L'élaboration d'un plan de conduite du changement ;
- L'élaboration du projet de charte d'usage du système d'information du PAK.

Le détail de ces prestations figure dans les Termes de Référence de la mission (TDR).

Les prestations consisteront entre autres en :

- La réalisation d'un audit du système d'information et des solutions de télécommunication en leur état actuel ;
- La réalisation d'une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques ;
- L'identification et la formalisation des besoins actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant ;
- La définition des axes principaux de la stratégie en matière de management du système d'informatisation et de modernisation des activités du PAK ;
- La définition de la cible organisationnelle optimale ;
- L'élaboration d'un plan de conduite du changement ;

– L'élaboration du projet de charte d'usage du système d'information du PAK.

Le détail de ces prestations figure dans les Termes de Référence de la mission (TDR).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la mission à l'issue des études préalables est de cent millions (100 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la mission objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

5. Allotissement

La présente consultation n'est pas allotie.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises ci-après sélectionnées à l'issue de l'avis de sollicitation a manifestation d'intérêt n°10/AMI/PAK/DG/18 du 05/12/2018 pour le recrutement d'un consultant chargé d'élaborer le schéma directeur informatique et des télécommunications du PAK :

N°	SOUSSIONNAIRE	ADRESSE
1	ST2I	1, Avenue du Dollar, Tunis ☐ Tunisie st2i@st2i.com.tn
2	GROUPEMENT ICCSOFT / RESYTAL	BP : 4124 Yaoundé, Cameroun info@iccsoft.biz

3	GROUPEMENT NC CONSULTING / EYRA INTERNATIONAL	BP : 5417 Yaoundé Cameroun contacts@ncconsulting.fr
4	AFREETECH	BP : 35107 Yaoundé, Cameroun info@afreetech.com

7. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget PAK, exercices 2019 et 2020 selon les imputations suivantes : activité 3603 « exploitation et développement des applications et des logiciels », tâche 3603001 « conception et mise en œuvre du schéma directeur informatique et des télécommunications », compte 211000 « frais de recherche et développement ».

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte spécial CAS- ARMP n° 33598860001 94 à la BICEC. La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Cellule des Marchés.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au plus tard le 18 NOVEMBRE 2019 à 14 heures précises, heure locale, à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi. Elle portera la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N°037/AOIR/PAK/CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019 POUR L'ELABORATION
D'UN SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE NUMERIQUE ET DES
TELECOMMUNICATIONS AU PORT AUTONOME DE KRIBI (2018 - 2022).**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant deux millions (2 000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18 NOVEMBRE 2019 à 15 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant

2) Dossier administratif

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Attestation de solvabilité financière inférieure à trente millions (30 000 000) FCFA ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence des informations de l'offre financière.

4) Obtention d'un score technique inférieur à 80/100 points

5) Offre financière

- Absence de la lettre de soumission de la proposition financière.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	30
02	Capacité de financement	10
03	Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	55
04	Présence de ressortissants nationaux parmi le personnel-clé	05
Note totale d'évaluation du dossier		100

1. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection basée sur le rapport qualité-coût, conformément aux spécifications du RPA0, à savoir que : les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80% ;

Poids de l'offre financière (F) = 20%.

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :

$N_g = (N_t \times T) + (N_f \times F).$

L'offre ayant obtenu la note globale (N_g) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 00, E-mail : contact@pak.cm, site web : www.pak.cm.

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N°02/DC/MINESEC/CIPM/2019 DU
12-12-2019 LANCE EN PROCÉDURE
D'URGENCE . RELATIVE A**

L'ENTRETIEN DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES EN DEUX (02) LOTS.

1. Objet

Le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'Exercice budgétaire 2020, une consultation pour l'entretien des bâtiments abritant son Département ministériel en deux lots.

2. Consistance des prestations

Ces travaux objet du présent Avis de Consultation comprennent notamment :

Pour le lot n° 01 : Entretien du bâtiment "C" du Ministère des Enseignements Secondaires :

- Entretien trois (03) fois par semaine et par palier des bureaux, couloirs et escaliers du bâtiment « C » ;
- Nettoyage à l'aspirateur ;
- Nettoyage au balai et à la serpillière pour les espaces non pourvus de moquette ;
- Nettoyage et désencombrement des couloirs puis vidange des poubelles des bureaux au niveau des points de collecte public ;
- Dépoussiérage des bureaux, meubles et vitres à l'aide de produits appropriés ;
- Lavage des rideaux une (01) fois par semestre ;
- Pulvérisation d'un désodorisant ;
- Entretien et maintenance des appareils sanitaires

(détartrage) avec des produits appropriés (lavabos, W.C., urinoirs) ;

- Entretien, nettoyage et désencombrement des salles d'eau (Toutes les ordures devant être vidées à la décharge publique) ;
- Contrôle de la pression d'eau à tous les niveaux du bâtiment « C » ;
- Réparation des fuites d'eau dans l'ensemble du réseau d'alimentation et d'évacuation ;
- Présence permanente dans l'immeuble d'un technicien (plombier) du prestataire pendant les heures ouvrables ;
- Fourniture des produits détergents et désinfectants ;
- Remplacement des robinets, du système de chasse et des flexibles défectueux.

Pour le lot n° 02 : Entretien de la C.A.A.P et des Inspections de Pédagogie (annexes EMIA, NLONGKAK et LTCB DE NGOA EKELLE) :

- Entretien trois (03) fois par semaine et par palier des bureaux, couloirs et escaliers de la Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique (CAAP) et des Inspections de Pédagogie (Annexes EMIA, Nlongkak et LTCB NGOA EKELLE) ;
- Nettoyage à l'aspirateur ;
- Nettoyage au balai et à la serpillière pour les espaces non pourvus de moquette ;
- Nettoyage et désencombrement des couloirs puis vidange des poubelles des bureaux au niveau des points de collecte public ;
- Dépoussiérage des bureaux, meubles et vitres à l'aide de produits appropriés ;
- Lavage des rideaux une (01) fois par semestre ;
- Pulvérisation d'un désodorisant.
- Entretien et maintenance des appareils sanitaires (détartrage) avec des produits appropriés (lavabos, W.C., urinoirs) ;
- Entretien, nettoyage et désencombrement des salles d'eau (Toutes les ordures devant être vidées à la décharge publique) ;
- Contrôle de la pression d'eau à tous les niveaux des

bâtiments abritant les services suscités ;

– Réparation des fuites d'eau dans l'ensemble du réseau d'alimentation et d'évacuation ;

– Présence permanente dans les Bâtiments d'un technicien (plombier) du prestataire pendant les heures ouvrables ;

N.B : Pour ce qui est des blocs de toilettes, l'entretien se fera chaque jour ouvrable que ce soit pour le lot 1 ou pour le lot 2.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA 48 000 000 (Quarante-huit) repartie comme suit :

Lot 01 : FCFA TTC 24 000 000 (Vingt-quatre millions de francs) ;

Lot 02 : FCFA TTC 24 000 000 (Vingt-quatre millions de francs).

4. Délai de livraison

Le délai maximal d'exécution est de douze (12) mois (Janvier-Décembre 2020).

5. Allotissement

Cette consultation est constituée de deux (02) lots répartis ainsi qu'il suit :

– Lot n° 01 : Entretien du bâtiment "C" du Ministère des Enseignements Secondaires ;

– Lot n°02 : Entretien de la C.A.A.P et des Inspections de Pédagogie (annexes EMIA NLONGKAK et LTCB de NGOA EKELLE).

N.B : Un même soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

6. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux

entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

7. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de Fonctionnement du MINESEC de l'Exercice 2020, sur la ligne d'imputation : 54 25 334 03 390000 6161 411.

8. Consultation du dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Tél. 222 23 43 59, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de CFA 60 000 (soixante mille), représentant les frais d'achat du dossier.

10. Remise des offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Bâtiment « C » porte 813, au plus tard le 31-12-2019 à 13 heures et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02./DC/MINESEC/CIPM/2019 DU
12-12-2019**

**RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX ABRITANT LES SERVICES
TRAVAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES (LOT)**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des plis

Les offres seront remises à l'adresse sus indiquée et dépouillées le 12-12-2019 à 14 heures au Ministère des Enseignements Secondaires, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESEC, en présence des soumissionnaires qui le désirent et dûment mandatés ayant une parfaite maîtrise du dossier.

Les offres devront être chiffrées en Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et en Toutes Taxes Comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non respect des obligations sociales vis-à-vis de ses

salariés au cours des six (06) derniers mois (Produire les bulletins de paye et les versements des cotisations à la CNPS) ;

□ Absence d'une attestation de satisfecit délivré par le Maître d'ouvrage.

B/ Critères essentiels :

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- La liste du personnel en activité (produire les CV et les Contrats de travail)

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement de la Consultation (Pièce II).

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non), avec un minimum acceptable d'au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

14. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

N.B : Un même soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires – Direction des Ressources Financières et Matérielles, Services des Marchés bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/SPE/CIPM/2019 DU 04 DECEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN ERP (ENTERPRISE RESOURCES PLANNING) A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

1. Objet

Dans le cadre de la dématérialisation et de l'automatisation de son sous-système financier, la SOPECAM ayant opté pour le déploiement d'une solution ERP en son sein, lance un appel

d'offres national ouvert aux Entreprises ou groupements d'Entreprises capables de réaliser ladite prestation en conformité avec les études préalables qui ont déjà été effectuées. A minima, les modules de base de l'ERP à implémenter sont les suivants :

Comptabilité & Finance (Générale, Auxiliaire, Budgétaire, Analytique, Trésorerie, Caisse)

Gestion Commerciale (Devis, Achats, Ventes, Stocks, Recouvrement, Gestion clients)

Gestion des RH (Paie, GPEC, Administrative)

Gestion des immobilisations ;

Gestion du Patrimoine ;

Etats comptables par défaut (Endettement, fiscal, social, suivi budget, trésorerie, stock)

Etats commerciaux par défaut (Performances commerciales mensuelles sur les objectifs de vente, Performances mensuelles sur le portefeuille client □ recouvrement)

L'ERP, outre à centraliser les données de l'entreprise, devra embarquer un moteur de Workflow pour l'automatisation des processus métiers ainsi qu'un Tableau de bord pour le monitoring temps réel de certains états Comptable, financiers et Commerciaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture et l'implémentation d'un ERP (Enterprise Resources Planning) à la SOPECAM. Les principales tâches à effectuer par le prestataire sont les suivantes :

Fourniture et mise en exploitation d'un progiciel intégré ERP compatible OHADA ;

Migration des données du système existant (Gescom EMC + SAGE 100) vers l'ERP fourni ;

Intégration dudit ERP avec les logiciels de gestion de la production (GPAO) et de la maintenance (GMAO) ;

Mise en adéquation des procédures métiers avec l'ERP fourni ;

Suivi du personnel pour une meilleure gestion du changement ;

Formation du personnel (Utilisateurs et Techniciens support).

3. Coût prévisionnel

Le budget prévisionnel est de cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le marché à passer à l'issue du présent appel d'offres national sera exécuté dans un délai de deux cent soixante-dix (270) jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures seront livrées et les prestations exécutées au siège de la SOPECAM à Yaoundé.

5. Participation et origine

L'appel d'offres est ouvert à toutes les Entreprises, Bureaux d'études (BET), et tout regroupement de Consultants, de droit Camerounais exerçant sur le territoire national et disposant d'expertise dans le domaine des ERP.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget d'Investissement de la SOPECAM Exercice 2019 :

Rubrique	Ligne	Intitulé
-----------------	--------------	-----------------

213	213-A	acquisition d'un ERP + formation
	213-C	acquisition d'un logiciel de GEPEC
	213-D	acquisition logiciel de gestion de recouvrement
	213-F	Acquisition logiciel de suivi du budget

7. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Commerce (BICEC) en faveur du « Compte d'Affectation Spéciale (CAS) ARMP », de la somme non remboursable de cent treize mille (113 000) FCFA.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés de

la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé au plus tard le 10 Janvier 2020 à 12 heures, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : Dossier administratif ;

Enveloppe B : Offre technique ;

Enveloppe C : Offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront placées à l'intérieur d'une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/SPE/CIPM/2019 DU 04
DECMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN ERP
(ENTERPRISE RESOURCES PLANNING) A LA SOCIETE DE PRESSE ET
D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

NB : La 4ème enveloppe ne doit porter aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement bancaire ou d'assurances de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances (voir liste dans la pièce n°11 du DAO) d'un montant de trois millions (3 000 000) francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité

administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les propositions techniques sera effectuée le 10 janvier 2020 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, au siège de la SOPECAM dans la salle de conférence de sa Direction Générale, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres.

L'ouverture des offres financières se fera à une date déterminée par la Commission Interne de Passation des Marchés après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme ainsi qu'une note technique égale ou supérieure au seuil requis qui est de 75%.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;

Offre technique ou financière incomplète ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou substituée ;

Absence d'une attestation de capacité financière du

soumissionnaire signée pas sa banque qui atteste que le soumissionnaire dispose des actifs liquides ou d'une ligne de crédit d'un montant supérieur ou égal à soixante millions (60 000 000) de francs CFA ;

Moins de 70% des personnels clés (chef de mission et experts) de nationalité camerounaise ;

Absence de diplômes pour l'un au moins des personnels clés (chef de mission et experts) ;

Non-conformité du délai d'exécution proposé ;

Absence d'agrément de l'Editeur de l'ERP proposé (au cas où le soumissionnaire ne l'est pas), daté d'au plus cinq ans ;

Absence de référence en déploiement d'ERP ;

Absence de déclaration d'exclusivité et disponibilité pour toute la durée du projet, pour l'un au moins des personnels clés ;

Note technique inférieure à 75/100.

b) Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Désignation	Note
Présentation générale de l'offre	02
Compréhension de la mission, pertinence et cohérence de l'analyse des prestations assorties d'observations et suggestions éventuelles sur les TDR	10

<p>Références du soumissionnaire : Le Soumissionnaire devra démontrer avoir une expertise avérée dans les domaines des Technologies de l'information en général, et en particulier en matière de déploiement de solutions ERP et d'analyse des processus organisationnels des entreprises. A ce titre, chaque Soumissionnaire devra justifier de :</p> <p>Deux (02) références en matière de déploiement d'ERP dans les cinq (05) dernières années ([copies des marchés, première et dernière pages + PV de réception certifiant la bonne exécution de ces marchés] ou [contrats + factures]) ;</p> <p>Une (01) référence en matière de BPM (Business Process Management) et/ou analyse ou gestion procédurale dans les cinq (05) dernières années (([copies des marchés, première et dernière pages + PV de réception certifiant la bonne exécution de ces marchés] ou [contrats + factures]) ;</p> <p>Une (01) attestation « Intégrateur agréé » de l'Editeur du progiciel ERP proposé datée d'au plus cinq (05) ans ;</p> <p>Une (01) référence de déploiement de l'ERP proposé auprès d'une Entreprise d'au moins cent (100) employés (Première et dernière page du contrat et l'attestation de bonne exécution des travaux).</p>	<p>23</p>
<p>Références du Chef de mission (inclus cv daté et signé ; diplômes, déclaration de disponibilité et certificats authentifiés)</p>	<p>20</p>
<p>Références des personnels clés (inclus cv datés et signés ; diplômes et certificats authentifiés ; déclaration d'exclusivité et disponibilité datée et signée pour toute la durée du projet et pour chaque ressource)</p>	<p>40</p>

Moyens techniques et matériels à mettre en place pour l'exécution des prestations.	05
TOTAL	100

L'obtention d'une note technique supérieure ou égale à 75/100 est nécessaire pour accéder à l'analyse financière.

14. Attribution

Le score technique minimum requis est de 75/100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ou dépassé ce seuil seront ouvertes.

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (T) et financier (P) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :

= Score définitif

= montant de l'offre complète, conforme et moins disante ;

= montant de l'offre considérée ;

= poids technique = 75% ;

= poids financier = 25%.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score définitif le plus élevé.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société

de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM) sis à l'Immeuble
siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237)
222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du
Cameroun.

YAOUNDE le 04 Décembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

**ADC: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
09/AONO/ADC/CIPM/2019 DU
04/07/2019 POUR LA
SOUSCRIPTION DE POLICES
D'ASSURANCES A LA SOCIETE
AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

Financement : société aéroports du Cameroun s.a.

Imputation : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.a. ;

Exercice 2019, Lignes 62531000 & 62542000.

1. Objet de l'Appel

Dans le but d'assurer la couverture par des polices
d'assurances, des matériels,

équipements aéroportuaires, patrimoine mobilier et immobilier,
le Directeur Général de la société

Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel
d'offres national ouvert pour la

souscription de polices d'assurances à la société Aéroports Du Cameroun S.A.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

• Lot 1 : Assurance globale dommages

La garantie porte sur les dommages, pertes ou détériorations provenant des

événements suivants :

A. Incendie et risques assimilés. C'est-à-dire les dommages résultant ou provoqués par :

- L'incendie ;
- L'explosion ;
- La chute de la foudre ;
- Le choc des véhicules terrestres ;
- Le choc ou la chute d'un appareil aérien ou spatial ;
- Ouragan, trombe, tornade, tempête ;
- Les fumées, émanations, vapeurs, consécutives à une combustion vive.

B. Vol des biens dans les locaux

- Vol par effraction ;
- Détériorations mobilières ou immobilières consécutives aux vols ;
- Vol commis avec violence, meurtre ou tentative de meurtre, menaces ;
- Vol sur la personne ou à l'occasion des transports de fonds et valeurs.

C. Dégâts des Eaux

- Fuite ou infiltration des eaux ;
- Rupture des canalisations souterraines.

D. Bris de Glaces

Dommages directs sur miroir et surfaces vitrées.

E. Bris de machines

Dommages aux machines survenus aux machines :

- En activité ou au repos ;
- Pendant les opérations de démontage, déplacement, remontage

nécessités par leur
entretien, inspection, révision ou réparation.

F. Risques Informatique ou Tous Risques Ordinateurs

G. Risques de Terrorismes

H. Choc des véhicules terrestres à moteur

I. Pertes d'exploitation

J. Frais complémentaires

• **Lot 2 : Assurance responsabilité civile assistance en escale**

La garantie attendue porte sur la couverture des risques suivants :

- Responsabilité civile (Assistance Aéroportuaire) ; v'
- Responsabilité civile biens confiés ;
- Responsabilité civile après travaux ou livraison.

• **Lot 3 : Assurance responsabilité civile exploitant des aérodrômes**

Les prestations à exécuter portent sur la couverture des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que peut encourir ADC en vertu des dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers et en application des Articles 1382 à 1386 du Code Civil et de toute autre disposition légale camerounaise en vigueur, y compris les dommages immatériels consécutifs, causés aux tiers par un accident, un incendie, une explosion ou un phénomène d'ordre électrique, chaque fois que cette responsabilité sera recherchée directement ou indirectement du fait de la profession déclarée.

□ *Etendue de la garantie*

La garantie attendue porte sur la responsabilité civile de l'assuré à l'exception de l'exploitation, il s'agit notamment du fait de :

- L'intoxication alimentaire ;
- Dommages matériels ;
- Dommages immatériels consécutifs ;
- Défenses recours ;
- Tous dommages confondus.

NB : L'Assureur devra élaborer un projet de contrat faisant

ressortir clairement les points suivants :

- L'étendue de la couverture d'assurance ;
- Les types de dommage pris en compte ;
- Le mode de règlement des sinistres et accidents éventuels ;
- Le cadre d'intervention des différents experts sollicités dans le cadre de l'exécution du contrat ;
- Le mécanisme devant être mis en place pour l'exécution dudit contrat.

Les détails des prestations sont contenus dans les termes de référence et les devis quantitatifs et estimatifs.

3. Allotissement

Les prestations sont réparties en trois (03) lots tels que définis ci-dessus.

4. Coût prévisionnel

Coûts prévisionnels de l'opération :

Lot 1 : Deux cent millions (200 000 000) F CFA TTC ;

Lot 2 : Deux cent millions (200 000 000) F CFA TTC ;

Lot 3 : Soixante-quinze millions (75 000 000) F CFA TTC.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux compagnies d'assurances de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience en la matière et remplissant prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des marchés d'assurances (CIMA) agréées par le Ministère en charge des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

6. Financement

Les prestations objets du présent appel d'offre seront financées par le budget de la société Aéroport du Cameroun S.A. Exercice 2019, Lignes 62531000 et 6254200

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces

administratives une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de quatre millions (4 000 000) FCFA pour les lots 1 et 2 et un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA pour le lot 3.

Les Cautionnements provisoires devront être valables pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à

Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA., porte 0104, sise à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de cent vingt cinq mille (125 000) F CFA dans le compte intitulé « Compte Spécial CAS – ARMP) ouvert dans les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit : (Yaoundé-Agence centrale, Douala- Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

10. Visite de sites

Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite des sites sur les plateformes concernées (Douala, Yaoundé, Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Bamenda et Bertoua) du 22/07/2019 au 26/07/2019.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07)

exemplaires dont un original (01) et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposé, sous plis fermé, sous peine de rejet à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard le 31/07/2019 à 13 heures précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ADC/CIPM/2019
DU 04/07/2019
POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES A LA SOCIETE
AEROPORTS
DU CAMEROUN S.A.
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 31/07/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen porte 1102-386.

Ultérieurement, seront ouvertes les offres financières des

soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à ces séances d'ouverture.

14. Période de couverture

La période de couverture est de douze (12) mois.

15. Evaluation des offres

15.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme (confère RPA0, Enveloppe A, page 26);
- Dossier financier incomplet (confère RPA0, Enveloppe C, page 27);
- Absence de l'agrément délivré par le Ministère en charge des finances;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code des assurances de la CIMA ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Offre financière inférieure à 90% du budget prévisionnel ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- Non production des documents réglementaires (C1, C4, C10B Tab D, C11 et CEG) pour les exercices 2015, 2016 et 2017), documents certifiés par les services compétents du MINFI ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Etre sous surveillance, sous administration provisoire ou sous surveillance (produire une attestation du MINFI attestant que la compagnie n'est pas sous administration provisoire, sous surveillance ou sous redressement).
- La non-production d'une déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de marché

public et son absence sur la liste des sociétés exclus des marchés publics, (document à joindre dans le dossier administratif);

- Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière.

15.2 Critères essentiels

1. Présentation de l'offre – **03 points**
2. Références générales du soumissionnaire – **06 points**
3. Références spécifiques du soumissionnaire – **12 points**
4. Description détaillée des garanties offertes – **14 points**
5. Modalités de mise en jeu des garanties – **08 points**
6. couverture des engagements réglementés – **23 points**
7. Couverture de la marge de solvabilité – **14 points**
8. cadence de règlement des sinistres – **10 points**
9. couverture de réassurance – **10 points**

TOTAL _____ - **100 points**

Les détails figurent dans la grille de notation contenue dans le RPA0.

Toute offre ayant obtenu une note technique inférieure à 80 points sur 100, sera rejetée.

16. Méthode de sélection de l'assureur

L'assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant, conformément aux procédures décrites par le Dossier d'Appel d'Offres.

17. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date

limite fixée pour le dépôt.

19. Nombre maximum de lot

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

20. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Affaires Juridiques et des Assurances) de la société Aéroports du Cameroun SA., sise à l'Aéroport International de Yaoundé- Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, poste 545.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.

Yaoundé, le 03 Juillet 2019

Le Directeur Général

Thomas Owona Assoumou

**ADC: Avis d'Appel d'Offres
National Ouvert N°**

08/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 01/07/2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Financement : **société aéroports du Cameroun s.a.**

Imputation : **budget de la société aéroports du Cameroun s.a.,
Exercice 2019.**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture du matériel informatique à la société Aéroports du Cameroun S.A.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur la fourniture de :

• Lot N° 1 : Ordinateurs

1. Deux cent quinze (215) Micro-ordinateurs à faible encombrement avec claviers et souris
2. Deux cent quinze (215) Ecrans LED ;
3. Trente (30) ordinateurs portables ;
4. Cinq (05) ordinateurs tout en un ;
5. Cinquante (50) souris optique usb ;
6. Vingt (20) disques dur externes ;
7. Quinze (15) aspirateurs pour ordinateur de marque ITDuster ou équivalent ;
8. Vingt (20) lecteurs DVD externes ;
9. Un (01) ordinateur portable professionnel.

• **Lot N° 2 : Périphériques d'impression**

1. Six (06) copieurs multifonctions professionnel avec modules de finition
2. Neuf (09) copieurs multifonctions ;
3. Vingt (20) imprimantes laser couleur ;
4. Quinze (15) scanners à main ;
5. Quarante (40) Imprimantes matricielle à Impact 30 à 9 aiguilles et 10 à 24 aiguilles ;
6. Quatre (04) Imprimantes thermiques ;
7. Un (01) stick de simulation X52 Professional H.O.T.A.S. part-metal throttle and stick simulation Controller ou équivalentT"
8. Sept (07) tablettes tactiles professionnelles avec accessoires ;
9. Prestation d'installation et prise en main des utilisateurs.

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

1. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans la fourniture de matériels informatiques.

3. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en deux (02) lots.

4. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont :

- Lot 1 : Deux cent trente huit millions quatre cent dix huit mille (238 418 000) F CFA TTC ;
- Lot 2 : Cent cinquante cinq millions cinq cent quatre mille (155 504 000) F CFA TTC.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun

S.A., Exercice 2019, Ligne 24420007.

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02 , postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent soixante dix mille (170 000) Francs CFA dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé- Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard **le 31/07/2019** à 13 heures, et devra porter la mention :

***APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2019 DU
01/07/2019***

***POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE
AEROPORTS DU
CAMEROUN S.A.***

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère en Charge des Finances, d'un montant de :

- Lot 1 : Quatre millions sept cent mille (4 700 000) F CFA ;
- Lot 2 : Trois millions cent mille (3 100 000) FCFA.

Les Cautionnements provisoires devront être valables pendant quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

10-Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 31/07/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1102-386.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment

mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

12. Délai de livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les fournitures soient livrées dans un délai de trois (03) mois. Toutefois un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

13. Evaluation des offres

13.1 Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme (confère RPA0, enveloppe administrative page 30) ;
- b. Dossier financier incomplet (confère RPA0, enveloppe C page 31) ;
- c. Absence d'agrément du constructeur valide pour les ordinateurs (lot 1) ;
- d. Absence d'agrément du constructeur valide pour les copieurs (lot 2) ;
- e. Un nombre de oui inférieur à huit (08) pour la notation des critères essentiels des lots 1 ou 2;
- f. Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- g. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- h. Absence d'un prix unitaires quantifié ;
- i. Absence de fiches techniques authentiques (dépliants couleur de l'équipement) ;
- j. Non-Conformité d'au moins une caractéristique des fiches techniques avec celles des équipements (dépliants couleur de l'équipement) ;
- k. Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière.

13.2 Critères essentiels

- 1. Références en fournitures similaires : oui/non
- 2. Qualité des équipes d'intervention pendant le service après

vente : oui/non

3. Capacité financière : oui/non

4. Garantie : oui/non

5. Preuves d'acceptation des conditions du marché : oui/non

6. Présentation de l'offre : oui/non

Les détails de la notation sont contenus dans le RPA0.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

15. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Systèmes d'information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. 222 23 36 02 postes 228/303.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25/ 699 37 07 48;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517

Yaoundé, 25 Juin 2019

Le Directeur Général

Thomas Owono Assoumou

UNDP: Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

Procurement Process : **RFP – Request for proposal**

Office : **UNDP CAMEROON – CAMEROON**

Deadline : **06-Aug-19**

Development Area : **SERVICES SERVICES**

Reference Number : **56935**

Link to Atlas Project : **00046153 – Coordination support**

Documents : [Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company](#)

Overview :

REQUEST FOR PROPOSAL

Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

The United Nations Development Program (UNDP) hereby invites you to submit a Proposal for the recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

Your offer, comprising of a Technical and Financial Proposal, in separate sealed envelopes (01 original and 3 copies) should be submitted in accordance with the General Condition of the Terms of Reference available in the website: <http://procurement-notices.undp.org>

Proposals shall be addressed to and delivered to the following address no later than 14 days after this publication date in a sealed envelope clearly labelled

“Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

To The Resident Representative United Nations Development Programme (UNDP)

N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos

B.P. 836, Yaoundé République du Cameroun

Tel.: (237) 222 20 08 00 / 222 20 08 01

Any request for clarification must be sent in writing, or by standard electronic communication to enquiries.procurement.cameroon@undp.org

Yours sincerely,

UNDP: Recruitment of an International individual Contract Analysis and reporting Advisor

Procurement Process : RFP – Request for proposal

Office : CAMEROON

Deadline : 29-Jul-19

Development Area : SERVICES

Reference Number : 57532

Link to Atlas Project : 00102454 – Gestion DPC du Bureau CMR

Documents : [Termes de Référence](#)

Overview :

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) lance le recrutement d'un (01) Consultant Individuel International :

– Analysis & Reporting Advisor

Les prestataires intéressés sont invités à soumettre leurs propositions techniques et financières (fichiers distincts) en hors taxes (HT) et libellées en francs CFA, conformément aux termes de références disponible gratuitement en version papier sur le site Internet :

<http://procurement-notice.undp.org>

Les offres de candidature électroniques doivent parvenir au bureau du PNUD, au plus tard le 29 juillet 2019 à l'adresse ci-dessous : procurement.cameroon@undp.org

Toutes demandes de renseignements seront adressées par email à l'adresse : procurement.cameroon@undp.org. Toutefois, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report de la soumission de votre proposition.

Le PNUD se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à proposition sans préjudice.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N° 003/AONO/C/**

PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE- PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019 MINDDVEL, le Maire de la Commune de Penja, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préparatoires-Etudes ;

Le terrassement ;

Les fondations ;

La maçonnerie □ élévation ;

La charpente □ couverture ;

La menuiserie Bois et métallique ;

L'électricité ;

La peinture ;

V.R.D ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 500 000 (Dix millions cinq cent mille) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 (quatre vingt dix) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 27 641442 2222

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P 02: Penja; Tél., dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Penja.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des affaires Générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. , au plus tard le 16 AOUT 2019 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D`OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D`URGENCE
N°003 /AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D`UNE SALLE DE CLASSE A
L`ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DANS
L`ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL
« A N`OUVRIR QU`EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 210 000 (deux cent dix mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datés de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque

de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 16 AOUT 2019 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Penja.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de: rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le

dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 20 Oui /24 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

a) Situation financière;

b) Expérience ;

c) Personnels;

d) Matériels.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 20 Oui /24 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de

celles-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Services des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja .

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°004 /AONO/C/
PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet
2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN
MATERIAUX DEFINITIFS A BOKO,
NJOMBE, DANS L'ARRONDISSEMENT**

DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL EXERCICE 2019, le Maire de la Commune de Penja, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIFS A BOKO ,NJOMBE , DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préparatoires-Etudes ;

Le terrassement ;

Les fondations ;

La maçonnerie élévation ;

La charpente couverture ;

L'électricité ;

V.R.D ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 27 641442 2222

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des affaires générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél., dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des affaires générales du Maire de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 45 000 (quarante cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Penja

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des affaires générales du Maire de la Commune de Penja, B.P : 02 Penja; Tél. , au plus tard le 16 AOUT 2019 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004 /AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX
DEFINITIFS A BOKO, NJOMBE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-
PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des

finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 (quatre cent soixante mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datés de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 16 AOUT 2019 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune Penja, .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
3. Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt

des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;

4. Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;

5. Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;

6. Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

7. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

8. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

9. Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

10. Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

B Critères essentiels

b) Références de l'Entreprise ;

c) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

d) Expérience du personnel d'encadrement ;

e) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit

avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 24 Oui /30 soit au moins 80 % des

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, Services des affaires Générales, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748.**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C/ PENJA/CDPM/2019 DU 18 juillet 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE EQUIPE DE TABLES BANCS +BUREAUX DE MAITRES A L'ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE- PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019, le Maire de la Commune de Penja, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE EQUIPE DE TABLES BANCS +BUREAUX DE MAITRES A L'ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préparatoires-Etudes ;

Le terrassement ;
Les fondations ;
La maçonnerie élévation ;
La charpente couverture ;
La menuiserie Bois et métallique ;
L'électricité ;
La peinture ;
V.R.D ;
Équipement

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 31 000 000 (Trente un millions) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 (cent vingt) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 15 641442 2222

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P 02: Penja; Tél., dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 55 000 (cinquante cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Penja.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la Maire de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. , au plus tard le 16 Août 2019 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C/ PENJA/CDPM/2019 DU 18 juillet 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03)
SALLES DE CLASSE EQUIPE DE TABLES BANCS +BUREAUX DE MAITRES A
L'ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE
NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de 620 000 (six cent vingt mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datés de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 16 Août 2019 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Penja.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;

f) Offre Technique incomplète pour absence de: rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

a) Situation financière;

b) Expérience ;

c) Personnels;

d) Matériels.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 20 Oui /24 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre,

techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Services des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja .

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748.**

PENJA le 18 Juillet 2019

Le MAIRE
NKAHACK Jean Pierre